

ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire  
de l'AAPPMA de Pont-Aven  
Du 03 Mars 2019

COMPTE RENDU

32 pêcheurs ont assisté à cette assemblée générale.

Le président remercie l'assemblée, les élus de Concarneau Cornouaille Agglomération, Quimperlé agglomération, Pont-Aven, Riec/Belon et Nevez, la Caisse locale du Crédit Agricole, les bénévoles, pêcheurs et non pêcheurs qui nous aident lors des chantiers de nettoyage et les membres du Conseil d'administration qui ne comptent pas leurs efforts.

**Rapport moral**

Effectifs 2018

Historique des adhésions

Le bilan de la vente de cartes de pêche, au nombre de 45 en 2009 se porte à 152 en 2018

2009	45
2010	50
2011	46
2012	58
2013	73
2014	78
2015	105
2016	114
2017	142
2018	152

Type de cartes	de Permis	Dont par Internet	%97
Majeures	38	14	
EHGO	60	31	1
Femme	4	2	
12-18 ans	24	7	8

Découverte - 12ans	26	7	6
<b>Total</b>	<b>152</b>	61	
Dont migrateurs	31		

## Objectifs 2019

Cela sera possible par les actions ci-dessous :

- Consolider et développer nos cartes Majeures, EHGO, femmes et mineurs 12-18 surtout avec la reprise officielle de la gestion halieutique du Bassin du Moros, la poursuite de l'effort de notre école de pêche et l'amélioration constante de notre site internet.
- Dans un contexte général de baisse d'adhérents, notre association continue de progresser et l'objectif 2020 est d'atteindre les 200 adhérents.

## Bilan halieutique :

### Truites :

Petite année pour la truite en 2018, les eaux très tôt dans la saison ont atteint des niveaux anormalement bas . Deux année successives marquent la tendance ce qui est un peu inquiétant pour cette population délicate.

### Migrateurs :

- Saumons de printemps : le TAC n'a pas été atteint, 15 PHM pour un TAC de 22 et 10 1HM.
- Pour les PHM, cela correspond à ce qui s'est passé sur notre département : 68% pour l'Aven et 52% pour les rivières de la Bretagne.
- Pour les 1HM, c'est la première fois que les captures sont inférieures à celles des PHM.
- La rareté des 1HM a amené le Finistère à procéder à une fermeture anticipée de la pêche au 16 septembre afin de préserver les poissons.
- En 2019, il sera fondamental de suivre l'évolution des montées de PHM et de 1HM afin de savoir si cette baisse de géniteurs est durable.
- Pour les PHM, un bilan sera fait au 30 avril par le C. M. afin de déterminer quelle décision il sera nécessaire de prendre ainsi que pour les castillons fin juillet (bilan des stations de comptage afin d'étayer notre décision).
- La garderie devrait être renforcée après la fusion de l'ABF avec l'ONCSF, mais chacun doit rester vigilant et intervenir en appelant : Malcy au 06.72.08.15.92, Yannick Chauffin au 06.72.08.15.92 ou Stéphane Prunet au 06.72.08.15.94 .
- Notre AAPPMA cherche toujours un garde particulier (retraité disposant de temps libre).
- Pour toute pollution, contacter les pompiers et Malcy, la mairie de la commune incriminée et le président de l'AAPPMA.
- TAC inchangés pour 2019.
- Quotas individuels reconduits : 6 poissons dont 2PHM

Indices d'abondance 2018 : moyenne régionale 26,70 Aven 35,88

- En 2018, les indices d'abondance de l'Aven sont bons et supérieurs à la moyenne du Finistère. Cela est dû à l'entretien de la rivière par les 3 AAPPMA, amélioration de la passe à poissons de Coat canton et de Rosporden (pour 2019)
- Les indices d'abondance serviront de référence pour déterminer les nouvelles LC de chaque rivière, mais un bon indice d'abondance n'implique pas une bonne remontée de géniteurs (cas de 2018 avec les castillons).

#### Réglementation :

- Pas de changement en 2019. Année charnière avant l'apparition des nouvelles LC.
- Pas de définition du pêcheur de truites ?
- Problème avec le Morbihan pour la période des castillons. Comportement incohérent de Jean Yves Moëlle président de la fédération 56.

#### PHM :

- Ouverture le 9 mars à 8 heures, tous leurres et appâts sauf crevette.
- Pêche fermée les mardis, jeudis et vendredis.
- Fermeture juin.

#### 1HM :

- Réouverture le 1er juillet, mouches et leurres montés sur hameçon simple
- Pêche fermée les mardis, jeudis et vendredis.
- Fermeture le 15 octobre au soir.
- Du 1er au 15 octobre, pêche en no kill.
- **Wading interdit.**
- Pêche interdite dans la ville et le port de Pont-Aven.
- droit des anciens Ets Gloanec jusqu'à la station de traitement des eaux.

#### Subventions :

- La convention avec Quimperlé communauté a été renouvelée pour la période 2017-2021. Ce programme est inclus dans le SAGE de Sud-Cornouaille et permet le financement à hauteur de 50% du montant de nos travaux.
- Idem pour celle signée avec CCA pour une période de 3 ans.
- En ce qui concerne les subventions perçues par les syndicats d'eau de Pont-Aven et de Riec-sur-Belon, celles-ci seront versées à l'inter-syndicat d'eau regroupé à la CCA (convention sur 3 ans) et en cours d'élaboration avec Quimperlé communauté.
- Les demandes de subvention ont été adressées aux mairies de Pont-Aven, Riec-sur-Belon, Nevez et Concarneau.
- Le trésorier détaillera les subventions demandées, il faut savoir que la FNPF finance 50% des sommes restant dues ? Ce qui veut dire qu'il reste à notre charge 25% du coût total des travaux sur le Moros et l'Aven.

#### Moros :

- Le partenariat qui nous lie avec CCA est renforcé et nous sommes assurés d'un financement de 1500€ sur 3 ans.
- Nous avons officiellement signé une convention avec la fédération qui nous autorise à gérer halieutiquement le bassin du Moros et son étang. Je

rappelle que l'étang n'est pas en zone maritime et qu'il est classé en 2ème catégorie.

- Nous allons apposer 16 panneaux sur l'ensemble du parcours étang/rivière afin de rappeler que cette rivière est gérée par notre AAPPMA.
- A ce titre, nous avons demandé un rendez-vous avec M. André Fidelin afin de lui demander une subvention de 1500€ en tant qu'association concarnoise. (la gestion de cette rivière implique des dépenses supplémentaires).

#### Rapport du président : vote pour l'approbation

- pour : 32
- contre : 0
- abstention : 0

#### Rapport du trésorier : vote pour l'approbation

- pour : 32
- contre : 0
- abstention : 0

#### Bilan des travaux 2018 sur l'Aven et le Moros :

##### Aven : plus de 550 heures

- Pennalen : fin de la restauration
- Aven : étang du haut bois, Pontarro, parcours du Bois d'amour, Pontorret.

##### Moros : plus de 220 heures

- restauration de Keranta jusqu'à Kerangoc (jonction avec l'année 2017)
- suppression de 3 embûches entre les moulins de Kerangoc et Pell.

##### En 2019, les travaux continueront :

- sur le Moros on a réalisé 254 heures en 5 semaines. Réhabilitation complète de Kerauter jusqu'à Moulin Noble - Enlèvement d'embûches dues à **ZENV**

##### Ecole de pêche :

- Dossier APN (atelier pêche-nature)
- ambitieux ce dossier n'est pas adapté à notre fonctionnement et à notre budget. Vu les formalités demandées par la fédération de pêche seules les grandes associations sont capables d'assurer la paie d'un professionnel.
- Partenariat avec le collège des Abbés Tanguy 25 séances pour l'apprentissage (le vendredi de 12h45 à 13h30) avec 25 élèves
- Le résultat décevant du nombre de jeunes pêcheurs récoltés durablement ne reçoit pas un accord pour continuer dans les mêmes contraintes, Un nombre de séances se réduisent à 7 dont 2 pour un suivi sur la rivière, si l'établissement ressent le besoin de séances supplémentaires, elles seront rémunérées
- 
- Formation jeunes de *Plassojeunes* et la MJC de Trégunc
- Contacts est repris avec ces associations pour créer un projet durable avec sensibilisation des parents

##### Site internet :

•

le président déclare l'Assemblée générale close et invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

Le Président

Charles Noblet